



## Quotas post-Brexit reconduits, réduction en Méditerranée

**Les 27 ont approuvé jeudi la reconduite pour trois mois des quotas de pêche de l'UE pour les stocks partagés avec les Britanniques, ainsi qu'une nouvelle réduction de la pêche en Méditerranée - moindre qu'attendue après d'après pour parler avec l'Espagne, la France et l'Italie.**

Les ministres européens de l'agriculture et de la pêche, réunis à Bruxelles, ont décidé de reconduire au premier trimestre 2021 les quotas de capture 2020 pour l'essentiel des stocks de l'Atlantique et de mer du Nord – faute de perspective sur l'issue des négociations post-Brexit.

Sur quelque 150 stocks en jeu, seuls 25 ne sont pas partagés avec les Britanniques : les autres seront couverts par ces quotas « provisoires » destinés à être renégociés après l'éventuel accord entre Bruxelles et Londres sur leur relation post-Brexit qui pourrait restreindre l'accès des pêcheurs de l'UE aux eaux britanniques.

« C'est une garantie (...) sans quoi les pêcheurs n'auraient pas pu poursuivre leurs activités au 1er janvier », a expliqué lors d'une conférence de presse la ministre allemande Julia Klöckner, dont le pays occupe la présidence tournante de l'UE.

Des exceptions ont été prévues pour des espèces principalement pêchées en début d'année (maquereau, merlan bleu) ou certains stocks particulièrement menacés (la crevette nordique par exemple).





En revanche, un compromis a été forgé dans la douleur sur la Méditerranée orientale, après une nuit entière de pourparlers. Madrid, Paris et Rome s'opposaient farouchement à la proposition de la Commission européenne de réduire de 15 % l'effort de pêche en 2021 dans la zone, après une première baisse de 10 % cette année, afin de préserver des ressources halieutiques dangereusement malmenées. Finalement, la baisse ne sera que de 7,5 %, selon l'accord conclu au petit matin.

« Je m'en réjouis (...) J'ai défendu fermement les intérêts des pêcheurs français et de la filière en Méditerranée », déjà éprouvés par la crise sanitaire, a dit à l'AFP la ministre française de la mer Annick Girardin.

À l'inverse, le commissaire à l'Environnement, Virginijus Sinkevicius affichait sa déception : « Je regrette ouvertement que les ministres n'aient pas pris complètement en compte les recommandations scientifiques en approuvant des efforts plus ambitieux », a-t-il déploré devant la presse. « Cela aurait permis de reconstituer les stocks de poissons à des niveaux durables » en préservant à long terme la viabilité des pêcheurs, a-t-il critiqué, rappelant que 19 des 22 stocks d'espèces démersales concernées font l'objet d'une « surpêche dramatique ».

Julia Klöckner a, elle, salué « un bon équilibre » : « nous devons nous assurer que les stocks de poissons se régénèrent convenablement, mais il faut aussi garder à l'esprit que la pêche est un secteur économique important ».

Des experts critiquaient jeudi l'accord obtenu. « Le court terme continue de dicter les décisions malgré l'urgence environnementale », déplorait Vera Coelho de l'ONG Oceana.

Selon elle, les avis scientifiques pour la préservation n'ont pas été respectés pour environ 35 % des limites de capture (lieu dans le golfe de Gascogne, sole au large de l'Irlande, cabillaud au Sud de la Suède..)





La décision de l'UE de « poursuivre la surpêche dans ses propres eaux » est « honteuse » et la reconduction des quotas pour les stocks partagés avec les Britanniques « pourrait entraîner une surpêche qu'il sera difficile d'inverser », abondait Rebecca Hubbard de l'ONG Our Fish.

En France, l'organisation de pêcheurs CNPMEM a salué « la pugnacité de la ministre et de son équipe pour avoir permis aux pêcheurs français de pouvoir poursuivre leurs activités et assurer la rentabilité économique de leurs entreprises, notamment pour celles en Méditerranée, même si les mesures de gestion moins strictes que celles proposées par la Commission européenne vont rester impactantes ».

Le CNPMEM a souligné dans le même temps que les professionnels demeureraient en plein « brouillard » quant à la pérennité de leurs activités à l'issue des discussions avec le Royaume-Uni, et demandé que la pêche ne soit pas « la variable d'ajustement du Brexit dans les derniers moments de la négociation ».

**Liens articles :**

<https://www.agri-mutuel.com/politique-economie/quotas-post-brexit-reconduits-reduction-en-mediterranee/>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/12/17/agreement-on-fishing-opportunities-in-the-atlantic-north-sea-mediterranean-and-black-sea-for-2021/>

